

Un perroquet mal élevé

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sonay, de Grancy, de Senarclens, de Lachaux, de Gollion, de Vullierens étaient là, en robes claires, autour de la musique, parce que, le tantôt, on dansait sur l'herbe.

Mais comme elles étaient bichettes, ces paysannes de la campagne. Elles ne portaient pas ces magots de chapeaux que nos femmes mettent aujourd'hui et qui me boivent le sang avec leurs paquets de rubans et de fleurs; elles portaient ces gracieux chapeaux en paille de Florence, aux larges ailes, qui pliaient et retombaient un peu en avant sur leur joli minois.

C'est là qu'il y avait de bons partis, des filles de bonne maison, tonnerre!... Et pi, tu peux me croire, si j'avais voulu en avoir une, je n'avais qu'à dire un mot à son père, il ne me l'aurait pas refusée. Mais tu sais, quand on est jeune on se gêne, et puis plus tard on s'en répand.

Elle était à croquer, celle-là: des joues roses avec de jolis creux, un petit nez moyen!... Et pi bâtie!... cher ami!

Tout ça m'était revenu à l'idée au tir fédéral de Lausanne, en 1876, quand mossieu Gerber — tu le connais bien — s'était donné tant de peine pour remonter une de ces musiques militaires d'autrefois, en rassemblant tous ces beaux instruments que les gros plumets avaient mis de côté. Ça m'avait fait si tellement plaisir que ça peut pas se dire...

— Yverdon!... Yverdon!...

— T'emballe si tout en causant ne nous voilà pas arrivés...

— Yverdon!... Par ici la sortie!...

(A suivre).

Onna morâla.

S'on sè plieint dè cein que bin dâi dzouvenès dzeins d'ora ne sont pas éléva coumeint dévetrirent l'étrè, n'est soveint pas atant lào falta què clia dâi dzeins rassis que lào dussont bailli lo boun'ex-emplo. Quand sont tot petits, ne font què dè déssuvi lo père et la mère, et se lo père et la mère sont dâi dzeins que ne font pas cein qu'on dussè fêrè, coumeint volliâi-vo que lè z'einfants lo fassont. N'est pas lo tot dè derè; faut fêrè! et y'a trâo dè dzeins, bin einteinchounâ, que porriont derè: Fédè cein que dio, mà na pas cein que fé.

On gaillâ, que n'étâi portant pas 'na crouïe dzein, bramâvè on dzo son bouébo po cein que l'avâi de dâi meintès à sa mère.

— Attiuta! se lâi fasâi, faut adé derè la vreta et rein que la vreta. Lè dzanliâo sont mau vus dè tot lo mondo, kâ ne sont que dâi bracaillons, dâi dzeins à quoui on ne sè pâopas fia. On coumeince pè derè dâi petites dzanliès que seimbiè que cein n'est rein dâo tot et on s'ac-

coutemè à ein derè dâi grantès, Ora, veille-tè! et se t'as lo malheu dè derè onco onna meinte à la mère, t'aré chaleu et tè trovéri, petit vâodâi!

Tandi que fasâi cé prédzo, vouaique cauquon que tapè à la porta dè que dévant. Adon lo père s'einfatè dein lo pâilo derrâi et fâ à son bouébo:

— Va vâi vairè quoui l'est; et se l'est lo cousin Sami. dis lài que ne châi su pas, que su saillâi!

Onna farça.

Yenna dè stâo né passâ, que fasâi onna cramena dâo diable, dou farceu que saillèsson de la pinta, contrè la miné, passâvont dévant tsi lo syndiquo que droumessâi coumeint on benhirâo dein son lhi, et sè peinsont dè lâi fêrè onna farça.

Ye vont tapâ à sa porta ein faseint on boucan dè la metsance. Lo syndiquo que crâi qu'on vint demandâ la permechon po senâ ao fû, châtè frou ein pantet et va ein grebolein âovri la fenétra.

— Lâi a-te dâo fû, se fâ?

— Na, mà vo z'âi onna fenétra âovta.

— Ah! grand merci; la quinna?

— Clia iô vo z'êtes, repondont le dou farceu que traçont lavi ein ridzeint què dâi sorciers, tandi que lo pourro syndiquo sè reinfatè dèzo lo lèvet ein teimpéteint contrè cliaô tsaravoutès.

Les Buffets

des bals de l'Elysée et de l'Hôtel-de-Ville, à Paris.

Dans les ministères, à la présidence de la République, les buffets sont gratuits et c'est la logique même qui l'exige. Les règles les plus élémentaires du savoir-vivre commandent en effet à un maître de maison d'éviter toute dépense à ceux qui lui font l'honneur de répondre à son invitation. A l'Elysée, le buffet est bien installé et abondamment servi. Il y a bien parfois un peu de presse, mais chacun y met du sien et tout se passe, en définitive, fort décemment. Vers une heure du matin, on sert dans les appartements du premier étage un souper debout. Ici, le spectacle est moins réjouissant. A partir de minuit et demi, on voit se former devant la porte une queue qui rappelle à s'y méprendre les queues qui s'allongent vers cinq heures du matin à la porte des restaurants de nuit. C'est, au costume près, la même attitude passive, piteuse et résignée. Pourtant le souper s'achève sans désordre, parce qu'on a pris la précaution très sage de ne laisser approcher de la table élyséenne qu'une dizaine de personnes à la fois.

A l'Hôtel-de-Ville, ah! c'est beaucoup plus compliqué, plus illogique et moins

démocratique à la fois. En réalité, la municipalité parisienne a trois buffets auquel correspondent trois étages d'invités.

Il y a le buffet du conseil, très abondamment pourvu de sandwiches, de gâteaux, de glaces et de champagne. Plusieurs huissiers à chaîne en gardent sévèrement l'entrée. Mais leur sévérité de ferblanc plie comme un roseau devant tous les gens de la maison. Conseillers et employés y font entrer femmes, enfants, amis, membres des comités électoraux, hommes politiques, caillettes municipales, journalistes, électeurs influents, tous ceux enfin dont on a quelque chose à espérer ou à craindre.

Pour ceux qui, sans avoir de belles relations, aiment pourtant le s'aises et ne reculent pas à l'idée de payer cinquante centimes un verre de champagne, il y a le buffet payant. C'est bien toujours le conseil municipal qui offre, mais c'est l'invité qui paye. Je sais bien que c'est « pour les pauvres » et que vous pouvez aller au buffet gratuit si le cœur vous en dit. Mais cet impôt indirect sur les invités — à l'exception des plus huppés qui consomment à l'œil — n'en est pas moins contraire à l'idée qu'on se fait de toute invitation.

Il y a enfin le troisième buffet, qui est pour les invités de petite marque. Point de champagne, point de boissons capiteuses. Point de sandwiches, très peu de glaces, mais des gâteaux secs et, inversement, des sirops trop mouillés. Et c'est pour ces misères que les robes se fripent, les plastrons se froissent, les yeux s'allument, les bouches s'injurient et les pieds voient s'aplatir ce qui pouvait leur rester d'orteil. (XIX^e Siècle.)

Un perroquet mal élevé. — Sous ce titre, le *Petit Parisien* nous raconte cette singulière histoire:

Une discussion fort vive s'élevait hier quai de Gesvre, devant la boutique d'un marchand d'oiseaux, entre la propriétaire de cet établissement et une dame âgée. Comme toutes les deux parlaient très vite et très haut, que la foule s'accumulait et que le différend prenait les proportions d'un scandale, les gardiens de la paix intervinrent et invitèrent les deux adversaires, si elles ne pouvaient s'entendre, à terminer la querelle chez le commissaire de police.

Devant le magistrat, la dame âgée se porta plaignante contre la marchande d'oiseaux.

— Je n'aime, dit-elle, ni les chiens, ni les chats, ni les poissons rouges, ni les serins des Canaries, mais j'ai un faible pour les perroquets qui parlent.

Dernièrement j'ai fait marché avec madame pour un perroquet parlant, le

mien étant mort le mois dernier. Moyennant le prix de quarante francs elle me donna en effet un perroquet qui parlait, mais une langue que je ne connaissais pas et que l'on m'a dit depuis être le portugais.

Je voulais un perroquet français, j'ai rendu l'animal et l'on m'en a donné un autre. Mais à peine chez moi l'oiseau s'est mis à débiter un chapelet d'horreur que je n'ose vous répéter.

J'ai rapporté le perroquet à la marchande, qui n'a pas voulu le reprendre et qui de plus prétend que c'est moi qui lui ai appris les vilains mots dont il se sert.

Je porte donc plainte contre madame pour tromperie sur la qualité de la marchandise et aussi pour diffamation.

Le commissaire de police n'a pu trancher le différend et il a invité les deux dames à se pourvoir devant le juge de paix. L'affaire viendra en effet à l'audience de la semaine prochaine devant le juge de paix du quatrième arrondissement et on ne s'y ennuiera pas, car la dame au perroquet est dans l'intention d'apporter l'oiseau dans le prétoire.

Le ridicule. — Sait-on l'origine de ce petit sac, improprement appelé « ridicule » et dans lequel les dames mettent pêle-mêle gants, mouchoir, portemonnaie et autres menus objets.

En 1797, raconte le *Gaulois*, Mme Tallien ayant imaginé la robe à la grecque, toutes les Parisiennes furent atteintes de l'*antiquomanie* et elles recherchèrent à qui mieux mieux les costumes grecs et romains.

Mais les robes de coupe antique supprimaient les poches et, pour le mouchoir seulement, on imagina de porter au bras un filet ou un petit sac.

Quelques élégantes demandèrent au savant Gail de baptiser la chose d'un nom à la grecque. Il trouva tout de suite le *reticule* ou petit filet. Mais, hélas ! les marchands qui vendaient ce sac ne comprirent pas le mot, et ils en firent... le *ridicule* !

Un curieux signalement. — On nous raconte une amusante petite histoire arrivée dans le Gros-de-Vaud, et qui est parfaitement authentique.

Le croque-mort de l'endroit aimait à plaisanter sur sa lugubre besogne ; il alla même si loin, quelquefois, que le syndic dut lui en faire l'observation ; mais il ne se corrigea pas de sa mauvaise habitude, témoin l'exemple suivant :

Un jour, on amène à la morgue un inconnu qui s'était noyé dans la rivière. Le juge de paix, qui demeurait à deux lieues de là, envoya un gendarme pour prendre le plus exactement possible le

signalement du défunt. Le croque-mort conduisit le gendarme auprès du corps et lui dit : « Ecrivez seulement sur votre carnet, je vous dicterai. » Et l'innocent gendarme écrivit et porta au juge de paix ce singulier signalement :

« Longueur de la taille, 1 mètre 70 ; yeux bleus, cheveux noirs, petite moustache noire, avec impériale, nez long, etc. ; parle allemand. »

Vous entendez d'ici les bons rires du juge de paix.

Un statisticien vient de découvrir que l'Europe entière use journellement environ deux milliards d'allumettes, soit douze par jour et par tête en Allemagne, neuf en Belgique, huit en Angleterre, et six seulement en France.

Moyen d'extraire facilement les clous et vis rouillés. — Après avoir versé quelques gouttes de pétrole sur la tête des clous ou des vis, afin que l'huile puisse pénétrer tout autour, on attendra un instant, puis on pourra facilement extraire les clous et vis, au moyen du tournevis ou des pinces, sans endommager le bois dans lequel ils étaient fixés.

Pour obtenir des vitres mates, et qui ne laissent pas pénétrer les regards du dehors, il suffit de délayer une poignée de sel de cuisine dans un demi-quart de litre de bière blanche ; et l'on étale une couche uniforme de cette solution avec un pinceau sur la partie extérieure de la vitre. Par cette simple opération, les vitres deviennent parfaitement opaques. Si on veut leur rendre leur transparence, il suffit de les laver à l'eau chaude.

(Science pratique)

Boutades.

Oh ! que c'est méchant ! Ecoutez donc ! Madame X n'est plus de la première jeunesse. Elle a cependant conservé des habitudes de coquetterie qui jurent singulièrement avec son âge.

Hier, comme elle rendait visite à une de ses amies, elle lui dit en minaudant :

— Croiriez-vous que, ce matin, mon coiffeur a mis trois quarts d'heure à me crêper les cheveux ?

Alors, l'amie inopiné :

— Ne pouviez-vous pas aller vous promener pendant ce temps-là ?

En police correctionnelle.

On annonce un grand gaillard ayant déjà subi cinq ou six condamnations.

Au moment où l'on appelle sa cause :

— Mon président, dit-il, mon avocat est indisposé, je demande la remise à huitaine.

— Mais vous avez été pris en flagrant délit, les mains dans le gousset du plaignant. Que pourrait donc votre avocat pour votre défense ?

— Justement, mon président, je serais curieux de l'entendre.

Sérénade à Colombine. — Tel est le titre d'une charmante polka pour piano, par Auguste Giroud, qui n'a pas tardé à être goûtée de nos amateurs de musique. Presque partout où l'on joue du piano, dans notre ville, on entend cette gracieuse production, très dansante. C'est donc un vrai succès pour le jeune auteur, qui est enfant de notre ville et l'élève de *Vroye*, à Paris. Nous l'en félicitons.

Livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : L'armée autrichienne, par M. Abel Veuglaire. — Les trois amis de Saint-Robert. Nouvelle, par M. le Dr Chatelain. — Souvenir d'un portraitiste, par M. Georges-P.-A. Healy. — L'évolution du socialisme allemand. De Bebel à Vollmar, par M. Albert Bonnard. — Les observatoires de montagne, par M. C. Bühner. — Un ingrat. Nouvelle, de Ouida. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau place de la Louve, Lausanne.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, 9 février, à 8 heures du soir, que la **Section bourgeoise de gymnastique de Lausanne** donnera sa soirée annuelle, qui fera, sans doute, comme les années précédentes, une salle magnifique. On sait combien ces soirées, dont le programme est si varié, ont d'attrait et combien on en garde un joyeux souvenir. Donc, à ce soir, à huit heures !

Grand concert du 12 février. — Le concert annuel de l'*Union chorale* aura lieu mardi, à 8 heures, dans le Temple de St-François, sous la direction de M. Ch. Troyon et avec le concours de l'Orchestre de la Ville, augmenté de plusieurs amateurs.

Le programme, composé avec un soin tout particulier, est des plus remarquables. Nous y voyons, entr'autres, deux compositions d'artistes lausannois : *Au pied de la Croix*, mélodie religieuse pour baryton-solo, par Mlle Thélén, et *Nostalgie*, chœur à capella, de M. G.-A. Kœlla. L'œuvre principale est une cantate de Th. Gouvy, *Egill*, exécutée pour la première fois. Comme solistes : M. Dimitri, de Paris, baryton-solo des Concerts-Colonne, et Kauffmann, de Bâle, ténor.

Nous espérons que les distractions nombreuses, annoncées pour la semaine, ne nuiront pas à la réussite de ce concert, qui sera certainement l'un des plus beaux de la saison.

THÉÂTRE. — Peu de monde au théâtre, jeudi soir ; on donnait la *Comtesse Sarah*, de Ohnet. L'interprétation a été bonne ; Mlle Chovel, toujours si consciencieuse, s'est distinguée dans la grande scène du 3^e acte ; elle était fort bien secondée par MM. Monin, Claudel et Léon.

Demain, dimanche, *Le Maître de Forges*, comédie en 5 actes, par George Ohnet. *Cocard et Bicoquet*, comédie vaudeville en 3 actes. — Rideau à 8 heures

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.